



Cette déclaration est établie en application de l'article L.233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date d'arrêt des informations :

31 Août 2018

Nombre total d'actions composant le capital social :

31 780 922 (AM - Q dm d'actif en q et p ABtg)

Total brut ⁽¹⁾ des droits de vote :

32 057 735

Total net ⁽²⁾ des droits de vote :

32 004 483

⁽¹⁾ Conformément au deuxième alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total brut de droits de vote est de 32 057 735.